

# Conditions Générales de Vente (CGV) - Hubistaff

## 1. Définitions

**Client :** Co-contractant de Hubistaff.

**Contrat :** Convention de formation professionnelle conclue entre Hubistaff et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat, d'un bon de commande émis par le Client et validé par Hubistaff, ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation.

**Formation interentreprises :** Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de Hubistaff ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

**Formation intra-entreprise :** Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, de Hubistaff, ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

## 2. Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres de services de Hubistaff relatives à des commandes passées par le Client. Hubistaff se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment. Les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site web de Hubistaff. Passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire ne peut prévaloir, sauf acceptation formelle et écrite de Hubistaff. Le Client garantit le respect des CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

## 3. Etude et conseil opérationnel

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par Hubistaff. En cas d'acceptation par le Client, un acompte minimum de 20 % du coût total de la prestation sera versé par le Client. Le prix de la prestation est révisable à la date anniversaire du contrat par application d'une formule de révision. Pour la réalisation des missions d'études et de conseil opérationnel, Hubistaff

facture le temps des consultants selon un prix par jour d'intervention ou au forfait. Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client.

## **4. Formations en présentiel et à distance**

### **4.1 Formations Interentreprises**

#### **4.1.1 Descriptif**

Les formations interentreprises disponibles au catalogue Hubistaff sont réalisées dans les locaux de Hubistaff, dans des locaux mis à disposition par Hubistaff ou à distance.

#### **4.1.2 Conditions Financières**

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant et sans escompte, à l'ordre de Hubistaff. Tous les prix sont indiqués hors taxes et majorés de la TVA en vigueur. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

#### **4.1.3 Remplacement d'un participant**

Hubistaff offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sans frais supplémentaires, jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

#### **4.1.4 Insuffisance du Nombre de Participants**

Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session, Hubistaff se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, sans indemnités.

### **4.2 Formations Intra-entreprise**

#### **4.2.1 Descriptif**

Les formations intra-entreprises sont développées sur mesure et exécutées dans les locaux de Hubistaff, du Client, ou dans des locaux mis à disposition par le Client ou à distance.

#### **4.2.2 Conditions financières**

Toute formation intra-entreprise fera l'objet d'une proposition commerciale et financière par Hubistaff. Un acompte minimum de 20 % du coût total de la formation sera versé par le Client à la signature du contrat. Le prix est révisable à la date anniversaire du contrat.

### **5. Formations E-Learning**

#### **5.1 Descriptif**

Le e-learning consiste en la dispensation de formations ouvertes et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Hubistaff accorde au Client une licence d'utilisation non exclusive, incessible et non transférable de ses contenus de formation.

#### **5.2 Accès aux modules**

À réception du bon de commande signé, Hubistaff transmet à l'adresse électronique de l'utilisateur un identifiant et un mot de passe pour accéder aux modules. Les droits d'utilisation des modules sont concédés pour une durée de 12 mois à compter de l'ouverture des clés d'accès.

### **6. Dispositions Communes aux Formations**

#### **6.1 Documents Contractuels**

Pour chaque action de formation, une convention est établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. L'attestation de participation est adressée après la formation.

#### **6.2 Règlement par un opérateur de compétences (OPCO)**

En cas de règlement par l'OPCO, le Client doit effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle, la différence sera facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Hubistaff au premier jour de la formation, Hubistaff se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

### 6.3 Annulation des Formations par le Client

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre Hubistaff et le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation par le Client, des indemnités compensatrices sont dues selon les conditions suivantes :

- Dans un délai supérieur à un mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100% du coût de la formation est dû.

### 6.4 Absence du stagiaire

Si le stagiaire ne se présente pas le jour de la formation, le coût de la session sera facturé à 100 % au Client.

## 7. Dispositions applicables à l'offre de services Hubistaff

### 7.1 Modalités de passation des commandes

La proposition et les prix indiqués par Hubistaff sont valables un mois à compter de l'envoi du bon de commande. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par Hubistaff d'un bon de commande signé par un représentant habilité du Client. La signature du bon de commande implique l'acceptation des présentes CGV.

### 7.2 Facturation – Règlement

**Prix :** Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les frais de déplacement des consultants ou formateurs ainsi que les frais de location de salle et de matériel sont facturés en sus.

**Paiement :** Les règlements doivent être effectués dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture. En cas de retard de paiement, Hubistaff pourra suspendre les

commandes en cours et désactiver l'accès aux modules e-learning. Des pénalités de retard et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement seront appliquées.

### **7.3 Révision de Prix**

Le cas échéant, la proposition financière de Hubistaff acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique d'une formule de révision de prix basée sur l'indice Syntec.

### **7.4 Limitations de responsabilité**

La responsabilité de Hubistaff est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. Hubistaff ne peut être tenue responsable des dommages indirects.

### **7.5 Force majeure**

Hubistaff ne pourra être tenue responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

### **7.6 Propriété Intellectuelle**

Hubistaff est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose. Les contenus et supports pédagogiques demeurent la propriété exclusive de Hubistaff et ne peuvent être utilisés, transformés, reproduits ou exploités sans autorisation expresse.

### **7.7 Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents échangés dans le cadre de l'exécution du contrat.

### **7.8 Communication**

Le Client accepte d'être cité par Hubistaff comme client de ses offres de services. Hubistaff peut mentionner le nom du Client, son logo et une description objective des prestations dans ses documents commerciaux.

## **8. Protection des données personnelles**

Dans le cadre de la réalisation des formations, Hubistaff est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des sociétés du groupe Hubistaff et éventuellement avec des sociétés tierces pour le strict besoin des formations. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition sur les données personnelles les concernant, qu'elles peuvent exercer en écrivant à l'adresse suivante : [dpo@hubistaff.com](mailto:dpo@hubistaff.com).

## **9. Ethique**

Le Client garantit que ni lui ni aucune personne sous sa responsabilité n'a accordé ou n'accordera d'offre, de rémunération, de paiement ou d'avantage constituant un acte de corruption ou de trafic d'influence. Le Client s'assurera qu'une enquête sera menée en cas de preuve ou de soupçon relatif à la commission d'un acte de corruption et signalera toute infraction à Hubistaff.

## **10. Loi applicable et juridiction**

Les Contrats et relations entre Hubistaff et son Client sont régis par la loi française. Tout litige sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.